



Installation robinet thermostatique

Par Davidmasson

Bonjour ,
L'installateur de robinet thermostatique connecté me demande de présenter ma fiche d'imposition. Est ce légal et pour quelle raison le fait il ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour?
Merci ?
réponse ici :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16968]https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16968[/url]

Par yapasdequoi

et aussi
[url=https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/coup-pouce-pilotage-connecte-du-chauffage-piece-piece]https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/coup-pouce-pilotage-connecte-du-chauffage-piece-piece[/url]

Il semble que cette prime ne dépend pas du RFR.

Par Davidmasson

Merci pour tout ces détails mais en ce qui me concerne je n'ai pas été prévenue d'une prime. On m'as dit installation gratuite il faut juste présenter une pièce d'identité et sa feuille d'imposition.
Du coup je sais pas si c'est mon côtés méfiant mais je me pose des questions et notamment pourquoi présenter ma feuille d'imposition.
Quelqu'un serait il répondre en cette interrogation ?

Par yapasdequoi

Rien n'est gratuit...
Il faut d'abord demander qui va payer.
Ou alors c'est une arnaque pour vous soutirer des données personnelles.

Par Davidmasson

A priori c'est financé par le CEE qui est un organisme de l'état. J'aurais un devis avec marqué restant à charge 0.

Par yapasdequoi

C'est fort probablement une arnaque.
Le CEE n'est PAS un organisme d'Etat, mais un système par lequel les entreprises polluantes rachètent vos "droits à polluer".
Les renovations à 1 euro étaient financées par ce système et c'est terminé car trop de fraudes.
Il y a toujours un "reste à charge".

Attendez d'abord de recevoir le devis et allez le présenter à l'ADIL avant de signer quoi que ce soit.

Par Davidmasson

A priori c'est financé par le CEE qui est un organisme de l'état. J'aurais un devis avec marqué restant à charge 0.

Par yapasdequoi

Avez-vous reçu ce devis ?